

NOTICE UTILISATION
Thermoplongeurs Ths JVAPII



Le modèle Ths JVAPII est destiné à l'équipement d'un radiateur sèche-serviettes raccordé à un réseau de chauffage central ou indépendant de tout réseau. L'insert chauffant doit être monté en position verticale dans le collecteur du sèche-serviettes. Le raccord laiton 1/2" doit être vissé directement dans le radiateur.

Le T de retour d'un radiateur sur circuit équipé d'un thermoplongeur doit toujours rester ouvert afin de permettre une libre dilatation du volume d'eau.

Pour le montage sur un radiateur indépendant d'un réseau, remplacer impérativement le purgeur par un clapet limiteur de pression et retenir un fluide caloporteur adapté.

Ces appareils construits en classe II (double isolement électrique) doivent être alimentés en courant alternatif 230 Volts 50 Hz, la polarité phase (fil brun) et neutre (fil bleu) étant respectée.

Le conducteur noir est le fil pilote. Il doit recevoir les ordres en 220 Volts 50 Hz, selon les prescriptions EDF, et commande les fonctions suivantes :

- Aucune tension (aucune alternance) : position confort (chauffage normal)
- Tension totale (toutes les alternances) : position économique (chauffage réduit)
- Demi tension (alternances positives) : position arrêt total (plus de sécurité hors gel)
- Demi tension (alternances négatives) : position hors gel (chauffage hors gel, environ 8°C)

A la première utilisation, vérifier l'étanchéité du montage réalisé. Toute destruction liée à un écoulement de fluide sur le boîtier de commande supprime la garantie.

Veillez à éloigner la sonde de mesure de la température ambiante du radiateur et éviter tout contact avec les parois environnantes (mur, sol etc.).

La puissance nominale du thermoplongeur doit être inférieure ou égale à la puissance calorifique du radiateur à la valeur effective du delta T dans les conditions d'utilisation du radiateur. Le non-respect de cette consigne supprime la garantie sans recours.

Bouton principal

Le bouton principal permet :

- La mise en route initiale
- Le réglage de la température ambiante souhaitée
- Le réarmement éventuel, par exemple en cas d'arrêt sur « sécurité surchauffe », défaut d'isolement ou parasitage important du réseau d'alimentation

